



Paris, le 24 mai 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Intrusion d'un député dans un élevage Les limites sont franchies

Aujourd'hui, une nouvelle marche scandaleuse a été franchie en matière d'attaque contre l'agriculture et les agriculteurs. Après les épisodes de stigmatisation de nos pratiques, après les intrusions dans les élevages et les violences contre les éleveurs, après 12 interpellations, cette semaine, de militants de Boucherie abolition dont l'action avait notamment conduit à l'étouffement de 1500 dindes, c'est un député de la République qui a franchi la ligne rouge et s'est introduit illégalement dans un élevage pour faire le buzz.

Dans une vidéo, mise en ligne hier, mais vraisemblablement tournée dans la nuit de dimanche à lundi, Monsieur Bastien Lachaud, député France Insoumise de Seine Saint-Denis, se met en scène dans la porcherie d'un éleveur dans laquelle il est entré sans autorisation et en toute illégalité. Cette violation de propriété, de la part d'un élu, est scandaleuse et inadmissible !

La FNSEA et JA, qui appellent les agriculteurs victimes de ces actes à systématiquement porter plainte et à utiliser les outils légaux pour se défendre demande la plus grande fermeté aux pouvoirs publics et à la justice pour sanctionner sévèrement toutes les infractions de ce type.

Dans un climat de tensions extrêmes dans lequel les actes illégaux de certains militants perpétrés par un petit nombre d'individus fait courir le risque d'une multiplication des violences, nous attendons de la responsabilité, du discernement et une exemplarité républicaine de la part des élus. Pas d'ajouter de l'huile sur le feu.

Ce comportement n'est pas digne d'un député.

Les agriculteurs et leurs familles, qui chaque jour, sont au travail pour répondre aux attentes des consommateurs, sont exaspérés par cette situation. Nous attendons du Gouvernement un soutien ferme et sans ambiguïté.

Contacts presse :

FNSEA : Marion Fournier – 07 60 29 56 17 - marion.fournier@fnsea.fr

JA : Thomas Debrix – 06 68 66 15 83 – tdebrix@jeunes-agriculteurs.fr